

Vol. 2 No. 10.

Janvier 1896



La Voix  
du  
Précieux Sang

REVUE PIEUSE

PATRONNÉE PAR

Sa Grandeur Mgr de St-Hyacinthe,

— ET —

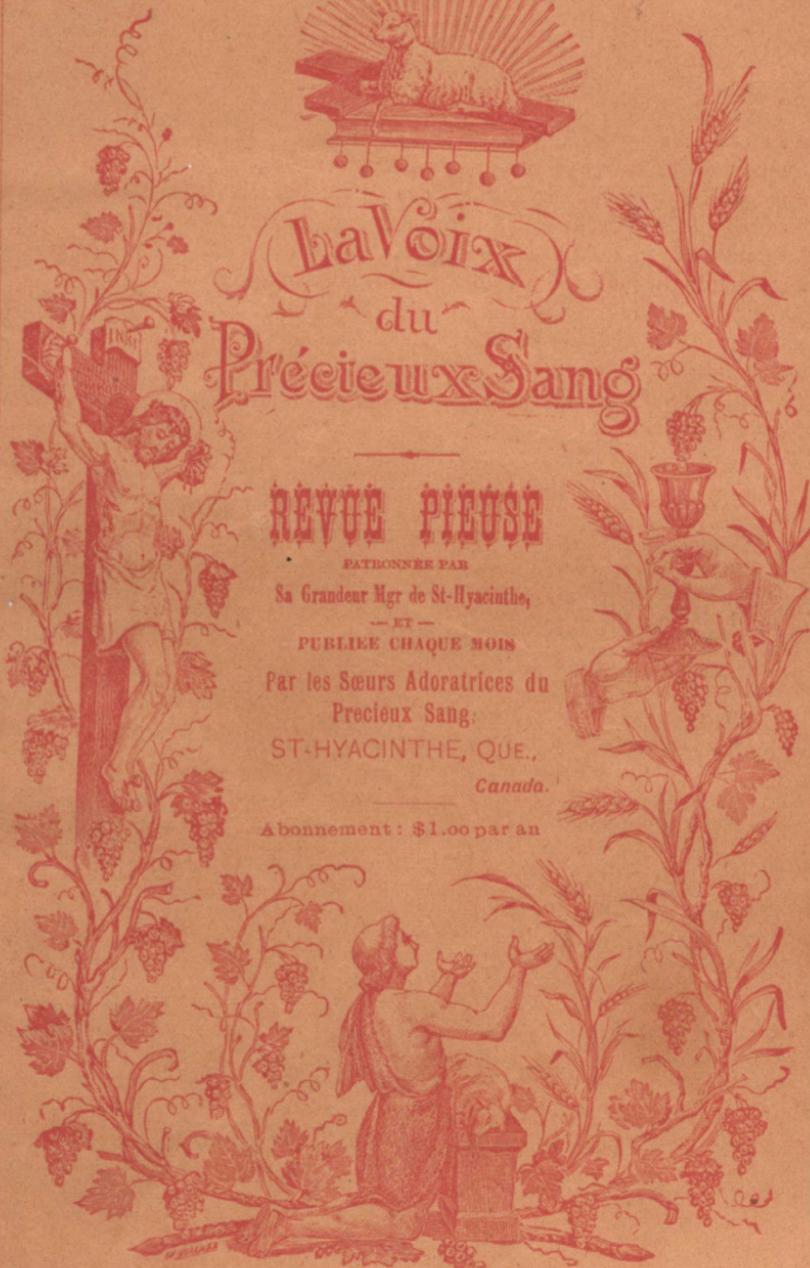
PUBLIÉE CHAQUE MOIS

Par les Sœurs Adoratrices du  
Précieux Sang.

ST-HYACINTHE, QUE.,

Canada.

Abonnement: \$1.00 par an



## SOMMAIRE.

---

Prières sollicitées.....	1
Le témoignage du Sang [THÉOTIME].....	2
Séquence à la Vierge Mère. O cher Enfant de Marie.....	7
Ayons pitié des pauvres [LAURE CONAN].....	8
Les Sabots du petit Wolf [FRANÇOIS COPPÉE].....	10
Les autels ad instar [L. DURAND].....	15
La légende du jour de l'An [ <i>La Semaine Catholique</i> ].....	18
A leur douce et chère mémoire [LAURE CONAN].....	19
Curieuse histoire d'une vocation [ <i>La Sainte Famille</i> ].....	20
Pensées.....	21
Ste Catherine de Sienne [LAURE CONAN].....	25
Récits bibliques [Le déluge] [RÉV. P. BERTHE].....	22
Actions de grâces.....	29
Nouvelles Religieuses.....	32

---

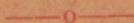
### APPROBATION DE L'ORDINAIRE.

Nous félicitons Nos Chères Filles, les Sœurs Adoratrices du Précieux Sang, de la belle œuvre qu'elles entreprennent, et Nous ne pouvons qu'encourager Notre Clergé et les fidèles de Notre diocèse à les secourir efficacement dans la sainte croisade qu'elles entreprennent pour la plus grande gloire du Sang de Jésus et le plus grand bien des âmes.

† L.-Z. Ev. de St-Hyacinthe.

EVÊCHÉ DE ST-HYACINTHE, 16 Février 1894.

Fête de la Lance et des Clous de Notre Seigneur.)



### EN VENTE AU MONASTÈRE DU PRÉCIEUX SANG.

---

NOUVEAU MANUEL DU PRÉCIEUX SANG :—Reliure de luxe [pour les fêtes] : \$2.00, \$2.50, \$3.00 ; reliure commune ; 75c, 90c \$1.00, \$1.35.

ENFANTS-JÉSUS *en cire* : \$15.00, \$18.00, \$20.00 ; *sous un bocal ou dans une petite crèche* : \$1.00 ; *en plâtre* : \$2.50, \$1.50, \$1.00, 75c. (Les frais de transport non compris). SUR PETITES ET GRANDES CARTES EN IVOIRINE : depuis 10c jusqu'à \$1.00—frais d'expédition compris.

# LA VOIX

— DU —

# PRÉCIEUX SANG

---

Ce n'est point par des choses corruptibles, comme l'or et l'argent, que vous avez été rachetés, .....mais par le Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ.

1 PET. I. 18.19

---

2ème ANNÉE. ST-HYACINTHE, QUÉ., JANVIER 1896. No 10.

---

## PRIÈRES SOLLICITEES

1o Pour que l'année 1896 soit tout particulièrement prospère à l'Eglise, au pays, à chacun de nous ;

2o Pour que l'Enfant de Bethléem et sa Mère Immaculée nous gardent longtemps notre Christ de la terre, Sa Sainteté Léon XIII ;

3o Pour une affaire importante qui doit contribuer au développement du culte du Précieux Sang et au plus grand bien de notre Institut ;

4o Pour tous ceux qui administrent le Canada, spécialement notre Province ;

5o Gardons-nous de nous lasser dans l'offrande que nous faisons du Sang de Jésus en faveur de la minorité catholique du Manitoba. La questions des Ecoles catholiques n'y est point encore réglée dans le sens de la *justice*. Prions, supplions, multiplions nos instances ;

6o Pour plusieurs familles affligées ; pour des pécheurs, des malades, des pères de famille sans position et qui manquent du nécessaire ; pour de pauvres femmes qui recommandent un mari, un père, une mère, un fils, un frère ivrognes ; pour plusieurs vocations, affaires importantes, intentions diverses.

PRIONS POUR LES DÉFUNTS, spécialement : pour le Révd. M. F. X. BÉGIN, décédé à St Pacôme ; Mme ARTHUR LAURIN, à Montréal ; Mme Vve AUG. PAMERLO, à St-Maxime, Beauce ; Mme LELÉE FILION, à Napierville ; M. JULES VACHON, à Lewiston, Maine ; M. ETIENNE LEVASSEUR, à St-Basile ; Mme Ls VINCENT, à Joliette ; M. TÉLESPHORE VANDAL, à Ste-Thècle ; M. XAVIER BORDELEAU, à St Séverin ; M. HORACE LEROUX, à St Césaire ; M. MÉDÉSIC CONTENT, Notaire, à Montréal ; M. F. X. TOUSSAINT, à Québec ; M. JULES CASGRAIN, L'Islet ; M. ACHILLE GAGNÉ, à Sorel ; Mme POULIOT, à L'Islet ; Mme TÉLESPHORE LAGUEUX, à St-Isidore, Dorchester ; Mme NAP. KÉROACK, à Québec ; Mme LALIBERTÉ, à Warwick ; Mme PIERRE TRUDEAU, à Phoenix, (R. I.) ; Mme EDMOND MORIN, de Franklin Falls, (N. H.) ; et pour plusieurs personnes décédées subitement.

A toutes ces fins, et pour toutes ces personnes, disons, matin et soir :

Nous vous en supplions, Seigneur, secourez vos serviteurs que vous avez rachetés par votre Sang précieux.

100 jours d'ind. pour les confrères du P. S.

O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.

40 jours d'indulgences.

† L.-Z. Ev. de St Hyacinthe.

---

**LES MARTYRS**


---

**LE TÉMOIGNAGE DU SANG.**

**L**E sang des martyrs est le parfait hommage au Sang de JÉSUS. On appelle martyr celui qui est mis à mort en haine de Jésus-Christ, à qui il rend témoignage, lui donnant sang pour Sang, amour pour amour. Martyr vient d'un mot grec, qui signifie *témoin*. Le grec était très répandu à l'ère des martyrs : on adopta ce mot et on l'a conservé pour désigner le témoignage à la plus sainte des causes et le témoin par excellence, le martyr, témoin héroïque, qui scelle de son sang son amour pour son Dieu et la vérité de sa foi, qu'il atteste jusqu'à la mort.

JÉSUS est le Roi des martyrs, leur modèle souverain, leur législateur suprême ; son Sang est l'oblation uniquement agréée du Très-Haut, l'hommage suréminent à ses perfections, le témoignage à la vérité de ses paroles ; c'est, de la part du Sauveur, la preuve la plus convainquante de son amour envers nous, de son dévouement sans bornes au salut de chacun de nous, à la rédemption du genre humain comme à la divine gloire.

Les amis du Précieux Sang sont les amis des martyrs et, tout d'abord, de leur Roi ; ils sont les adorateurs assidus de son martyre au Calvaire et les disciples dévoués à la doctrine qui fait les martyrs.

Aujourd'hui, rappelons cette doctrine sanctionnée par le martyre de l'Homme-Dieu. Dans la suite, nous pourrons glaner dans les annales des martyrs quelques pages des plus émouvantes, au gré de nos lecteurs.

**JÉSUS,**
**MODÈLE ET ROI DES MARTYRS**

*Modèle.*—JÉSUS est le témoin céleste, divinement fidèle, descendu du trône immortel pour rendre témoignage à Dieu

sur la terre, attester aux hommes les vérités de Dieu et la sainteté de ses commandements, l'éternelle réalité et grandeur de ses menaces et promesses, de ses châtements et récompenses. Devant Dieu, devant les nations et les âges, JÉSUS a été, est et restera le grand témoin de la vérité parfaite de la révélation chrétienne.

Sa fonction souveraine de grand témoin de Dieu auprès des hommes, JÉSUS la déclare au gouverneur romain, représentant toutes les puissances publiques : " Je suis né," dit-il à Pilate, " et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité," à la vérité parfaite de toutes les choses que Dieu a manifestées aux hommes pour les éclairer, les conduire, les amener au bonheur, à la gloire immortelle.

Parmi ces vérités, il en est une fondamentale, autour de laquelle les autres gravitent, sur laquelle repose le monde surnaturel : c'est l'Incarnation du Verbe, la divinité de JÉSUS. L'attestation de cette vérité capitale, de ce fait, prodigieux entre tous, attire sur JÉSUS la sentence fatale.

Reportons-nous à la nuit effroyable qui précéda sa mort, à la scène la plus solennelle, celle qui fut décisive. Traduit devant le sanhédrin, environné de faux témoins et de faux témoignages, JÉSUS gardait le silence. Le président du tribunal, Caïphe, l'interroge : " Je t'adjure, dit-il, par le Dieu vivant, de nous dire si tu es le Christ, Fils de Dieu. " JÉSUS répond : " Tu dis vrai, je le suis ; et je vous déclare qu'un jour vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de Dieu et venant sur les nuées du ciel. " Alors Caïphe déchire sa toge pour feindre l'indignation et s'écrie : " Il blasphème : qu'avons-nous besoin d'autres témoins ; vous l'entendez vous-mêmes blasphémer devant vous : qu'en décidez-vous ? " Eux de répondre : " Il est digne de mort. " Aussitôt ils lui crachent au visage et l'accablent de soufflets, lui disant : " Prophétise-nous : qui t'a frappé ? "

JÉSUS souffre cette fureur, ces outrages ; il accepte la sentence et se prépare à sceller de son Sang son témoignage immuable, l'attestation suprême de sa divinité.

Quelques jours auparavant, il avait prédit aux siens son martyre ; il l'avait annoncé comme l'accomplissement de toutes les prophéties, et en avait signalé les circonstances principales : " Voici que nous montons à Jérusalem, " avait-il dit à ses disciples, " et en ce voyage s'accompliront toutes les prophéties " touchant le Fils de l'homme : il sera livré aux gentils, mo-  
" qué, flagellé et crucifié ; et il ressuscitera le troisième jour. "

Enfin, à la veille de subir ce martyre, JÉSUS en indiqua une dernière fois le but réparateur : " Ceci, " dit-il, en consacrant le vin, " est le calice de mon Sang, qui sera répandu " pour tous en rémission des péchés. "

*Roi et Législateur.*—JÉSUS, Roi des martyrs, leur a donné des lois scellées de son exemple. Dès le début de sa prédication, il avait dit : " Bienheureux, ceux qui souffrent " persécution pour la justice, parce que le royaume des cieus " est à eux.—Vous serez bienheureux, lorsqu'on vous maudira, " qu'on vous persécutera, qu'on dira contre vous toute sorte " de mal à cause de moi. Réjouissez-vous alors et tressaillez " d'allégresse, car votre récompense au ciel est immense. Ainsi " furent persécutés les prophètes, qui vous ont précédés. "

Ces toutes puissantes exhortations et ces divines promesses furent complétées, dans des circonstances subséquentes, par d'autres instructions et des avis plus détaillés. En l'une de ces circonstances, JÉSUS esquissa à grands traits diverses phases des combats prédits et ajouta les directions et assurances que voici :

" Je vous envoie, " dit-il, " comme des brebis au milieu " des loups dévorants. Soyez sur vos gardes à l'égard de tels " hommes ; ils vous feront comparaître en présence de leurs " conseils ; ils vous flagelleront dans leurs synagogues ; vous " serez traduits devant les présidents et les rois à cause de " moi, en témoignage pour eux et pour les nations. Quand ils " vous feront ainsi comparaître, ne vous préoccupez pas des " réponses à faire ni de la manière de les formuler : il vous " sera donné, au moment même, de quoi répondre ; et ce n'est

" pas vous seulement qui parlerez, mais l'Esprit de votre Père  
 " céleste, qui parlera en vous. Il arrivera que le frère livrera  
 " à la mort son propre frère, et le père son fils ; les enfants  
 " aussi s'insurgeront contre les parents et les mettront à mort.  
 " Vous serez à tous un objet d'aversion à cause de mon nom ;  
 " celui qui persévéra jusqu'à la fin sera sauvé. Quand on  
 " vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre. Je  
 " vous l'assure, avant que vous ayez parcouru ainsi toutes les  
 " villes d'Israël, le Fils de l'homme reviendra. Prêchez haute-  
 " ment au grand jour ce que je vous dis privément et sans  
 " bruit. Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, ils ne peu-  
 " vent tuer l'âme ; craignez seulement celui qui a pouvoir sur  
 " l'âme autant que sur le corps. Les cheveux de votre tête  
 " sont comptés ; pas un seul ne tombera contre le gré de votre  
 " Père céleste. Quiconque se déclarera pour moi devant les  
 " hommes, je me déclarerai pour lui devant mon Père, qui  
 " règne au ciel. Quiconque, au contraire, me reniera devant  
 " les hommes, je le renierai aussi devant mon Père et devant  
 " la cour céleste. Je ne suis pas venu apporter, sur la terre,  
 " la paix seulement, non, ne le pensez pas ; je suis venu ap-  
 " porter aussi le glaive et le courage d'une guerre sainte. Je  
 " suis venu séparer, s'il le faut, le fils de son père et la fille  
 " de sa mère si, au sein de la famille, se rencontrent les pires  
 " ennemis du salut. Alors qui aime son père ou sa mère plus  
 " que moi n'est pas digne de moi, pas plus que celui qui m'  
 " préférera son fils ou sa fille. Il n'est pas digne de moi, non  
 " plus, celui qui n'accepte pas sa croix pour marcher à ma  
 " suite. Qui voudra sauver sa vie, par cette lâcheté, perdra  
 " son âme ; et qui perdra sa vie pour moi sauvera son âme. "

Tel est, chers lecteurs, l'ensemble imposant, quelquefois  
 rigoureux, toujours magnifique, du code divin qui a fait les  
 martyrs. JÉSUS, le premier, en a accompli les prescriptions,  
 en a assuré les promesses. Son Sang répandu est devenu son  
 triomphe, a rendu son témoignage à jamais invincible, a con-  
 fondu l'erreur, a délivré le monde, et lui a acquis à lui-même  
 d'innombrables témoins. Ceux-ci écoutent sa voix, marchent

sur ses traces, versent leur sang à sa suite, soutenant avec lui la vraie cause de Dieu et des hommes, affirmant les mêmes mystères, les mêmes faits, les mêmes vérités. Leur courage a étonné les peuples, leur constance les a convertis. Maintenant on les honore partout sur la terre ; eux, au ciel, ayant en mains leurs palmes, entourent le trône de l'Agneau, célèbrent ses louanges et sont inondés des rayons de sa gloire.

Cette même gloire est offerte à tous les cœurs généreux, fermes à croire et martyrs du devoir. Soyons tous de ce nombre, sous l'impulsion de l'amour de JÉSUS et par la vertu de son Sang adorable.

THÉOTIME.

---

ERRATA—Dans l'article de notre dernier numéro intitulé le PRÉCIEUX SANG ET LE CIEL, les typographes ont commis une omission regrettable.

A la page 357, après l'indication du troisième renvoi (3), veuillez lire :

De l'autel eucharistique, le Sang de Jésus sollicite les grâces dont la terre a soif, de l'autel sublime du ciel, le Sang de Jésus fait pleuvoir sur la terre ces eaux vives de la grâce qui, après l'avoir fécondée, rejaillissent jusqu'à la vie éternelle entraînant les âmes avec elles.

---

Comment s'appelle *On* ? Je me suis toujours défié de ce personnage qui a mille noms et mille masques et ne s'en sert que pour tromper.

J. DE MAISTRE.

---

SEQUENCE EN L'HONNEUR DE LA VIERGE-MÈRE

“ A la Vierge Marie que les chrétiens entonnent un cantique.

“ Eve, malheureuse mère, nous perdit ; mais Marie nous a donné un Fils qui a racheté les pécheurs.

“ La mort et la vie se sont rencontrées dans une alliance merveilleuse : celui qui est Fils de Marie est un Dieu, il règne.

“ Dis-nous, ô Marie, Vierge douce et clémente :

“ Comment es-tu devenue mère, étant la créature de Celui qui naît de toi ?

“ L'Ange en est le témoin envoyé des cieux vers moi.

“ De moi est né Celui qui est mon espérance ; mais la Judée est demeurée incrédule.

“ Mieux vaut croire au seul Gabriel, l'Ange de Force, qu'à la perverse race des Juifs.

“ Oui, nous savons que le Christ est Fils de Marie en vérité ; vous, ô Roi, né pour nous, soyez-nous miséricordieux. “ Ainsi soit-il. ”

(Année Liturgique de *Dom Guéranger*).

O cher Enfant de Marie ! venez entre mes bras ; reposez-vous sur mon cœur ; baignez-moi de vos larmes ; bénissez-moi de vos petites mains ; baisez-moi de votre bouche sacrée ! Si, ici, je m'oublie, si je manque au respect que je vous dois, c'est bien votre amour qui en est la cause. Si vous ne voulez pas être ainsi aimé, pourquoi vous être rendu si aimable ? O divin Enfant, j'espère que vous m'enlèverez au ciel, puisque vous êtes venu me chercher sur la terre.....

## AYONS PITIE DES PAUVRES

Le poêle de cette église de village chauffait mal ; il faisait un grand froid ce matin là et Mme X. . avait souffert du froid pendant la messe.

Sous la peau d'ours qui l'enveloppait, elle se sentait frissonner au fond de sa voiture.

Aussi fut-elle émue de compassion en apercevant une femme misérablement vêtue, qui, la hache à la main, fendait une bûche de bois vert à la porte de sa mesure.

—Mais c'est la veuve D. . s'écria Mme X. . regardant son cocher. Elle n'a donc pas de quoi se chauffer. Pas de feu par un temps pareil ! c'est affreux, oui, c'est affreux. . Pierre, aussitôt que vous aurez déjeuné, vous porterez quelques voyages de bois à cette pauvre femme. Mon Dieu, il y en a qui souffrent bien sur la terre !

Emue et grelottante, la charitable dame arrive chez elle.

Sa femme de chambre s'empresse. Elle la débarrasse de son chapeau, de son manteau, remplace ses bottines par d'élégantes pantouffles fourrées, approche un fauteuil du feu et court chercher le café de Madame.

Le café est très bon, les petits pains aussi et, enfoncée dans son grand fauteuil rembourré de coussins moelleux, Mme X. . sent la douce chaleur la pénétrer.

On frappe à la porte.

—Madame, dit la femme de chambre, c'est Pierre qui demande combien de voyages de bois, il va porter à la veuve D. .

—Le temps s'est bien adoucie, répond Mme X. . rien ne presse.

\* \* \*

La flamme généreuse s'éteint vite dans certains cœurs ! Quand rien ne manque au bien-être, on oublie facilement les souffrances des pauvres, mais, pour eux, l'hiver n'en reste pas moins dur.

L'approche de l'hiver arrachait des gémissements à saint Vincent de Paul.

—“ Voici une saison bien rigoureuse pour les pauvres, ” disait il en pleurant.

La pensée de leurs souffrances le poursuivait partout et, quand le froid sévissait plus cruellement, on l'entendait s'écrier dans son angoisse :

“ Oh ! que les pauvres souffrent ! ” “ Oh ! que les pauvres vont souffrir ! ” C'est toujours vrai.

\* \* \*

Il y a de cruelles infortunes, d'horribles détresses, d'affreuses et noires misères. . . Combien on se reprocherait les folles dépenses, si l'on pensait aux souffrances qu'on aurait pu soulager ! *Il est plus doux de donner que de recevoir*, a dit Celui qui connaît à fond notre cœur.

Ah ! si les riches allaient voir de leurs yeux la véritable pauvreté, la vivante misère !

“ Pour les riches, ” disait un illustre religieux, “ je ne saurais concevoir le service de Dieu sans le service actif des pauvres. ” Il assurait que les joies de la charité sont pour eux un préservatif—une sorte d'armure céleste contre laquelle les plus dangereux traits vont s'éteindre.

\* \* \*

Il y en a qui croient que le bonheur qu'on éprouve en soulageant un malheureux diminue le mérite de l'aumône. La joie avec laquelle on donne double le mérite de l'aumône, disent les saints. Ah, ne craignons pas cette joie, la plus douce de la terre. Si pour être agréable à Dieu, il fallait donner avec effort, où en seraient les saints ?

Une des premières Sœurs de charité allait expirer. Elle était assistée par saint Vincent de Paul.

—Ma fille, lui dit il, à ce moment suprême, n'y a-t-il rien qui vous trouble, qui vous pèse ?

—Rien, répond humblement la mourante, si ce n'est d'avoir pris trop de plaisir à servir les pauvres.

—Quoi, ma fille, rien que cela ?

—Rien du tout que cela, mon Père. Mais j'y ai vraiment pris trop de satisfaction ; car quand j'allais par les villages, voir ces bonnes gens, il me semblait que je ne marchais pas, mais que je volais, tant j'avais de joie à les servir.

—Mourez en paix, ma fille, dit saint Vincent de Paul.

LAURE CONAN.

### LES SABOTS DU PETIT WOLFF

(POUR LES ENFANTS)

Il était une fois—il y a si longtemps que tout le monde en a oublié la date,—dans une ville du nord de l'Europe—dont le nom est si difficile à prononcer que personne ne s'en souvient, — il était une fois un petit garçon de sept ans, nommé Wolff, orphelin de père et de mère, et resté à la charge d'une vieille tante, personne dure et avaricieuse, qui n'em brassait son neveu qu'au jour de l'an et qui poussait un grand soupir de regret chaque fois qu'elle lui servait une écuellée de soupe.

Mais le pauvre petit était d'un si bon naturel qu'il aimait tout de même la vieille femme, bien qu'elle lui fit grand peur et qu'il ne pût regarder sans trembler la grosse verrue, ornée de quatre poils gris, qu'elle avait au bout du nez.

Comme la tante de Wolff était connue de toute la ville pour avoir pignon sur rue et de l'or plein un vieux bas de laine, elle n'aurait pas osé envoyer son neveu à l'école des pauvres ; mais elle avait tellement chicané pour obtenir un rabais avec le magister chez qui le petit Wolff allait en classe, que ce mauvais pédant, vexé d'avoir un élève si mal vêtu et payant si mal, lui infligeait très souvent, et sans justice aucune, l'écriveau dans le dos et le bonnet d'âne, et excitait même contre lui ses camarades, tous fils de bourgeois cossus, qui faisaient de l'orphelin leur souffre-douleur.

Le pauvre mignon était donc malheureux comme les pierres du chemin et se cachait dans tous les coins pour pleurer, quand arrivèrent les fêtes de Noël.

La veille du grand jour, le maître d'école devait conduire tous ses élèves à la messe de minuit et les ramener chez leurs parents.

Or, comme l'hiver était très rigoureux, cette année-là, et comme, depuis plusieurs jours, il était tombé une grande quantité de neige, les écoliers vinrent tous au rendez-vous chaudement empaquetés et emmitouffés, avec bonnets de fourrure enfoncés sur les oreilles, doubles et triples vestes, gants et mitaines de tricot, et bonnes grosses bottines à clous et à fortes semelles. Seul, le petit Wolff se présenta, grelottant sous ses habits de tous les jours et des dimanches, et n'ayant aux pieds que des chaussons de Strasbourg dans de lourds sabots.

Ses méchants camarades, devant sa triste mine et sa dégaîne de paysan, firent sur son compte mille risées; mais l'orphelin était tellement occupé à souffler sur ses doigts et souffrait tant de ses engelures, qu'il n'y prit pas garde. Et la bande de gamins, marchant deux par deux, magister en tête, se mit en route pour la paroisse.

Il faisait bon dans l'église, qui était resplendissante de cierges allumés; et les écoliers, excités par la douce chaleur, profitèrent du tapage de l'orgue et des chantres pour bavarder à demi-voix. Ils vantaient les réveillons qui les attendaient dans leurs familles. Le fils du bougmestre avait vu, avant de partir, une oie monstrueuse, que des truffes tachetaient de points noirs comme un léopard. Chez le premier échevin, il y avait un petit sapin dans une caisse, aux branches duquel pendaient des oranges, des sucreries et des polichinelles. Et la cuisinière du tabellion avait attaché derrière son dos, avec une épingle, les deux brides de son bonnet, ce qu'elle ne faisait que dans ses jours d'inspiration, quand elle était sûre de réussir son plat sucré.

Et puis, les écoliers parlaient aussi de ce que leur apporterait le petit Noël, de ce qu'il déposerait dans leurs souliers, que tous auraient soin, bien entendu, de laisser dans la cheminée avant de se mettre au lit ; — et dans les yeux de ces galopins éveillés comme une poignée de souris, étincelait par avance la joie d'apercevoir, à leur réveil, le papier rose des sacs de pralines, les soldats de plomb rangés en bataillon dans leurs boîtes, les ménageries sentant le bois verni, et les magnifiques pantins habillés de pourpre et de clinquant.

Le petit Wolff, lui, savait bien, par expérience, que sa vieille avare de tante l'enverrait se coucher sans souper ; mais, naïvement, et certain d'avoir été, toute l'année, aussi sage et aussi laborieux que possible, il espérait que le petit Noël ne l'oublierait pas, et il comptait bien, tout à l'heure, placer sa paire de sabots dans les cendres du foyer.

La messe de minuit terminée, les fidèles s'en allèrent impatients du réveillon, et la bande des écoliers, toujours deux par deux et suivant le pédagogue, sortit de l'église.

Or, sous le porche, assis sur un banc de pierre surmonté d'une niche ogivale, un enfant était endormi, un enfant couvert d'une robe de laine blanche et pieds nus, malgré la froidure. Ce n'était point un mendiant, car sa robe était propre et neuve, et près de lui, sur le sol, on voyait, liés dans une serge, une équerre, une biseau, et les autres outils de l'apprenti charpentier. Eclairé par la lueur des étoiles, son visage aux yeux clos avait une expression de douceur divine, et ses longs cheveux bouclés, d'un blond roux, semblaient allumer une auréole autour de sa tête. Mais ses pieds d'enfants, bleuis par le froid de cette nuit cruelle de décembre, faisaient mal à voir.

Les écoliers, si bien vêtus et chaussés pour l'hiver, passèrent indifférents devant l'enfant inconnu ; quelques-uns même, fils des plus gros notables de la ville, jetèrent sur ce vagabond un regard où se lisait tout le mépris des riches pour les pauvres, des gras pour les maigres.

Mais le petit Wolff, sortant de l'église le dernier, s'arrêta, tout ému, devant le bel enfant qui dormait.

— " Hélas ! — se dit l'orphelin — c'est affreux ! ce pauvre petit va sans chaussures par un temps si rude. . . Mais ce qui est pis, il n'a même pas, ce soir, un soulier ou un sabot à laisser devant lui, pendant son sommeil, afin que le petit Noël y dépose de quoi soulager sa misère.

Et, emporté par son bon cœur, Wolff retira le sabot droit, le posa devant l'enfant endormi, et, comme il put, tantôt à cloche-pied, tantôt bcitillant et mouillant son chausson dans la neige, il retourna chez sa tante.

— Voyez le vaurien ! — s'écria la vieille, pleine de fureur au retour du déchaussé. — Qu'as-tu fait de ton sabot, petit misérable ? "

Le petit Wolff ne savait pas mentir, et, bien qu'il grelotât de terreur en voyant se hérissier les poils gris sur le nez de la mégère, il essaya, tout en balbutiant, de conter son aventure.

Mais la vieille avare partit d'un effrayant éclat de rire.

— " Ah ! monsieur se déchausse pour les mendiants ! Ah ! monsieur dépouille sa paire de sabots pour un va-nu-pieds ! Voilà du nouveau, par exemple. . . Eh bien ! puisqu'il en est ainsi, je vais laisser dans la cheminée le sabot qui te reste et le petit Noël y remettra cette nuit, je t'en réponds, de quoi te fouetter à ton réveil. . . Et tu passeras la journée de demain à l'eau et au pain sec. . . Et nous verrons bien si, la prochaine fois, tu donneras tes chaussures au premier vagabond venu ! "

Et la méchante femme, après avoir donné au pauvre petit une paire de soufflets, le fit grimper dans la soupente, où se trouvait son galetas.

Désespéré, l'enfant se coucha dans l'obscurité et s'endormit bientôt sur son oreiller trempé de larmes.

Mais le lendemain matin, quand la vieille, réveillée par le froid et secoué par son catarrhe, descendit dans sa salle basse — ô merveille ! — elle vit la grande cheminée pleine de

jouets étincelants, de sacs de bonbons magnifiques, de richesses de toutes sortes : et, devant ce trésor, le sabot droit que son neveu avait donné au petit vagabond, se trouvait à côté du sabot gauche, qu'elle avait mis là, cette nuit même, et où elle se disposait à planter une poignée de verges.

Et, comme le petit Wolff, accoura aux cris de sa tante, s'extasiait ingénument devant les splendides présents de Noël, voilà que de grands rires éclatèrent au dehors. La femme et l'enfant sortirent pour savoir ce que cela signifiait, et virent toutes les commères réunies autour de la fontaine publique. Que se passait-il donc ? Oh ! une chose bien plaisante et bien extraordinaire ! Les enfants de tous les richards de la ville, ceux que leurs parents voulaient surprendre par les plus beaux cadeaux, n'avaient trouvé que des verges dans leurs souliers.

Alors, l'orphelin et la vieille femme, songeant à toutes les richesses qui étaient dans leur cheminée, se sentirent pleins d'épouvante. Mais tout à coup, on vit arriver M. le curé, la figure bouleversée. Au-dessus du banc près de la porte de l'église, à l'endroit même où, la veille, un enfant vêtu d'une robe blanche et pieds nus, malgré le grand froid, avait placé sa tête ensommeillée, le prêtre venait de voir un cercle d'or, incrusté dans les vieilles pierres.

Et tous se signèrent dévotement, comprenant que ce bel enfant endormi, qui avait auprès de lui des outils de charpentier, était JÉSUS DE NAZARETH en personne redevenu pour une heure tel qu'il était quand il travaillait dans la maison de ses parents, et ils s'inclinèrent devant le miracle que le bon Dieu avait voulu faire pour récompenser la confiance et la charité d'un enfant.

FRANÇOIS COPPÉE.

Des Messes Grégoriennes et des Autels *ad instar*

INDÉPENDAMMENT du trentain grégorien dont nous avons parlé, les fidèles, pleins de confiance dans les mérites et le crédit de saint Grégoire, ne tardèrent pas à attacher une vertu particulière aux messes dites à l'autel même où il les célébrait, et la Sacrée Congrégation a pareillement approuvé cette dévotion. Plus tard, l'autel de l'église du *Cœlius* ne suffisant plus, les souverains pontifes confèrent les mêmes privilèges à d'autres autels, érigés à Rome ou ailleurs : de là leur nom d'autels *ad instar* (1).

Quelle différence existe-il, quant à l'efficacité, entre l'autel grégorien et l'autel privilégié ?

L'autel *privilegié* est celui auquel le Souverain Pontife attache la faveur suivante : chaque fois qu'un prêtre y célèbre la messe pour l'âme d'un fidèle mort en état de grâce, il lui obtient, du trésor de l'Eglise et par voie de suffrage, une indulgence plénière qui la délivre de toutes les peines du purgatoire. Ce qui veut dire, comme s'en est encore expliquée la Sacrée Congrégation, que, d'après l'intention et la pratique des souverains pontifes, l'indulgence de l'autel privilégié a certainement par elle-même toute la vertu nécessaire pour délivrer sur le champ l'âme souffrante à laquelle elle est appliquée. Le Vicaire de Jésus-Christ tire du trésor de l'Eglise et offre à Dieu, en faveur de cette âme, tout ce qu'il faut pour cela de mérites et de satisfactions. Mais bien que suffisant en eux-mêmes pour payer toutes les dettes de cette âme, ces mérites lui sont ils totalement appliqués ? Il y a des motifs de l'espérer ; cependant, nous n'en avons pas la certitude, parce que cette application ne dépend pas de l'Eglise, mais uniquement de Dieu ; il accepte, dans la mesure qu'il lui plaît, ce trésor spirituel dont nous le prions de disposer (2).

(1) Tout ce que nous allons dire de l'autel grégorien s'applique aux autels *ad instar*.

(2) Cf. décret du 29 juillet 1840.

Telle est, d'après la doctrine de l'Eglise, l'efficacité de l'autel privilégié. Celle de l'autel *grégorien* en diffère-t-elle, et comment ? Cette question ayant été posée, en 1852, à la Sacrée Congrégation des Indulgences, trois de ses consultants, dont le *rotum* fut imprimé, répondirent : 1o que l'effet de l'autel privilégié et de l'autel grégorien est l'application d'une indulgence plénière à une âme du purgatoire ; 2o que la différence entre les deux consiste en ce que l'intercession du saint et ses mérites particuliers s'ajoutent au privilège de son autel. D'après l'un d'eux encore, saint Grégoire le Grand serait, au ciel, le patron spécial des âmes du purgatoire, et ainsi Dieu, en considération des mérites et de la médiation de son serviteur, peut appliquer plus volontiers, dans toute son étendue, l'indulgence des messes dites à son autel. Cependant, les avis étant partagés, la Sacrée Congrégation prononça le *dilatato* et refusa de s'expliquer pour le moment. Pie IX défendit alors de faire de nouvelles concessions d'autels *ad instar*, jusqu'à ce que la question fut tranchée : elle le fut enfin en 1884, et, à cette date, Léon XIII leva la défense. Or, dans sa réponse au second doute qui lui est soumis, la Sacrée Congrégation approuve la croyance des fidèles qui regardent la célébration de la " messe à l'autel de saint Grégoire, dans son église du *Coelius*, comme spécialement efficace, en vertu du bon plaisir de Dieu et de l'acceptation de sa miséricorde pour la délivrance d'une âme du purgatoire. "

Cette efficacité n'est donc pas simplement celle de l'autel privilégié : sinon, elle n'aurait plus rien de particulier, et le décret ne la qualifierait pas de *spécialement efficace*. Elle lui est, de plus, supérieure ; car la confiance des fidèles, approuvée par le décret, ne saurait avoir d'autre motif que cette supériorité.

Il faut donc admettre, au moins, que la célébration de la messe à l'autel grégorien exerce plus d'empire sur le cœur de Dieu, et offre plus de garantie pour obtenir à une âme l'entière délivrance du purgatoire.

Mais cette réponse ne satisfait pas pleinement : on voudrait savoir si, oui ou non, Dieu tire toujours l'âme du purgatoire, quand nous pratiquons cette dévotion. Bien qu'il y ait ici divergence d'opinions parmi les auteurs, les raisons de ceux qui se prononcent pour l'affirmative sembleraient plus fondées.

On observera d'abord, comme il est facile de s'en convaincre à la lecture du décret de 1884, que, même dans l'exposé des motifs, la Sacrée Congrégation parle en son propre nom, ce qui donne une autorité particulière à cet exposé et permet de s'y appuyer.

Or, il y est expressément dit que, de tout temps, les fidèles ont cru les messes grégoriennes " tellement efficaces qu'elles délivrent aussitôt des peines du purgatoire l'âme pour laquelle on les fait célébrer " (1). On objecte, il est vrai, qu'un peu plus loin, l'expression *illico* est remplacée avec intention par celle-ci : *specialiter*. Mais on répond à cette difficulté que la Sacrée Congrégation n'a pu vouloir déterminer l'objet de la croyance des fidèles autrement qu'elle ne le faisait quelques lignes plus haut ; sous peine d'engendrer la confusion dans les esprits, le mot *specialiter* doit donc s'entendre dans le sens d'*illico*.

À cela, on oppose encore avec raison que, pour avoir la certitude en ces matières, il faudrait produire une promesse formelle de Dieu, laquelle, malheureusement, fait ici défaut.

Cette nouvelle difficulté ne paraît pas non plus insoluble. Dieu n'a-t-il pas fait connaître par des actes que, eu égard aux mérites et à la médiation de saint Grégoire, il accordait la délivrance de l'âme du moine Justus aux trente messes qui furent célébrées pour lui ? Encouragés par cet exemple, les fidèles se sont dit : Imitons en cela ce grand saint, et il nous obtiendra que Dieu fasse pour nos défunts ce qu'il a fait pour ce religieux repentant. N'en faudrait-il pas conclure qu'il y a eu dans cette révélation promesse au moins virtuelle ? Les

(1) " Ita efficaces sint censendæ, ut anima, pro qua celebrantur, o purgatorii pœnis *illico* liberetur. " (Décret du 15 mars 1884.)

fidèles l'ont ainsi compris, et, loin de condamner ce sentiment, la Sacrée Congrégation lui serait plutôt favorable. Mais, ce dernier point fut-il encore douteux, cette dévotion reste toujours un moyen très puissant de délivrance en faveur des défunts et bien digne, à ce titre, d'être mieux connue des fidèles et plus généralement pratiquée (1).

L. DURAND.

Extrait des ETUDES RELIGIEUSES, publiées à Paris par des Pères de la Compagnie de Jésus.

### LA LEGENDE DU JOUR DE L'AN

**V**OUS les ans, à minuit précis, le 31 décembre, il se passe quelque chose d'imposant aux portes du ciel. Avant que la première minute de l'heure nouvelle soit écoulée, l'Ange de la mort remonte de la terre, tenant entre ses bras l'Année qui vient de finir. En son chemin, il rencontre l'Ange de la vie, portant sur son sein l'Année qui vient de naître. Tous deux s'embrassent et s'envoient de douces paroles :

“ Année défunte, que le sommeil de l'éternité te soit léger ! ”

— “ Année vivante, sois heureuse, couronnée d'épis et de blucts. ”

Cette scène céleste a lieu avec la rapidité de l'éclair. Dès que la minute est passée, la grande aiguille du Temps, celle qui ne s'arrête jamais, se remet à marquer le cours des siècles.

LA SEMAINE CATHOLIQUE.

(1) Cf. sur la question : *Acta Sanctæ Sedis*, XVI, 508 ; *Benedict*, XIV, *De sacrificio missæ* ; *Analecra juris pontificii*, série VIII, col. 2047 ; *Beringer*, *Des Indulgences*, t. I, p. 472 ; *Nouvelle Revue théologique*, t. XXI, No 2 ; *le Canoniste contemporain*, Août 1890 ; les trois décisions de la S. Congrégation des Indulgences (9 mars 1884, 24 août 1885, 24 janvier 1889).

A LEUR DOUCE ET CHÈRE MEMOIRE

**M**ONSIEUR, Madame, une amère tristesse se mêle peut-être à votre plaisir quand vous préparez les étrennes de vos enfants. Il y en a qui manquent—qui manqueront toujours—dont vous ne verrez plus la joie. Vous les avez perdus, comme on dit dans le langage de la terre.

Il suffit d'un mot, d'une circonstance, pour que l'inguérissable blessure se rouvre au plus profond de votre cœur; pour que les souvenirs endormis surgissent tout à coup, cruels et tendres. Et ces jours si chers aux enfants vous apportent bien des regrets, bien des tristesses.

C'était si doux à voir la joie de ces petits! Avec quel charme vous suiviez les émotions de l'attente dans ces cœurs si frais! Oh, les rêves de ces têtes blondes qui reposent aujourd'hui dans le cercueil! Et que ne donneriez-vous pas, pour pouvoir encore faire plaisir à ces enfants que la mort vous a pris.

Leur faire plaisir! Monsieur, Madame, vous le pouvez toujours, c'est justement ce que je veux vous rappeler.

Vous le savez, ces enfants dont la terre a reçu la pure poussière, ils ne sont point des *anéantiés*, ils sont des *bienheureux*. Vous ne les voyez plus, mais eux vous voient toujours. Dans cet océan de délices où ils se jouent, ils ne vous ont point oubliés. Ils vous suivent avec une divine tendresse, ils n'ignoraient rien de ce que vous faites; ah! quel plaisir vous leur feriez, si en souvenir d'eux, pour honorer leur chère petite mémoire, vous donniez des ÉTRENNES aux enfants pauvres!

Durant ces fêtes de Noël et du jour de l'An, aux enfants riches, déjà blasés, les étrennes arrivent de tous côtés, mais les enfants pauvres ne reçoivent rien. Et, à ces petits qui manquent de tout, qui s'étiolent privés de toute joie, il est si facile de donner du bonheur. Soyez-en sûrs, un vêtement neuf peut les jeter dans le ravissement; une poupée, un jouet bien choisi peut leur donner des jouissances merveilleuses et sans nombre.

Au nom de ces anges envolés, de ces anges à qui vous avez donné la vie, ayez pitié des enfants pauvres. Faites des heureux. C'est si facile, c'est si bon.

Vos enfants qui sont dans la céleste gloire—ces anges dont j'invoque le souvenir rayonnant, le souvenir sacré—vous les avez peut-être aimés passionnément. Ils ont emporté des lambeaux de votre cœur, peut-être votre cœur tout entier. Ah quelle douceur se mêlerait à l'acuité de vos regrets si vous les honoriez — vos bienheureux enfants — comme on honore les saints : en faisant le bien.

LAURE CONAN.

#### Histoire curieuse d'une vocation

En 1892 est mort, en Angleterre, le frère rédemptoriste Etienne Imengers, né à Tournai en 1806. Dans le monde, il exerçait la profession de barbier-coiffeur.

Un jour, il voit entrer dans sa boutique une dame accompagnée de sa fille qu'elle voulait faire coiffer, et il se met en devoir de le faire de son mieux. Or la demoiselle était, paraît-il, fort nerveuse, et, chaque fois que l'artiste lui tirait les cheveux, elle ne savait retenir ni ses cris ni ses larmes :

“ Patience, ma fille, ” lui disait sa mère, “ il faut tout souffrir pour être jolie ! ”

Ces mots furent un trait de lumière pour le coiffeur :

“ Ah ! ” se dit-il en lui-même : “ il faut tout souffrir pour être jolie ; eh bien ! je veux, moi, tout souffrir pour aller en paradis. ”

Peu après, il entra dans la congrégation du Très Saint Rédempteur, où il mena une vie sainte qu'il couronna par une sainte mort.

LA SAINTE FAMILLE.

PENSÉES

Où est le noble cœur qui donne une beauté sans pareille à tout ce qu'il doit aimer, s'attache invinciblement à ses plus pénibles obligations, triomphe secrètement et sans pitié pour lui-même de ses passions les plus vives, ne compte pour rien ni ses désirs, ni ses dégoûts, ni ses fatigues, ni ses souffrances ?

LOUIS VEUILLOT.

\* \* \*

Presque tout ce que l'on fait pour la créature est perdu, à moins que la charité ne s'y mêle. C'est comme le sel qui préserve affections et actions de la corruption de la vie.

EUGÉNIE DE GUÉRIN.

\* \* \*

Les âmes froides n'ont que de la mémoire ; les âmes tendres ont des souvenirs, le passé pour elles n'est point mort, il n'est qu'absent.

MME DE BRÜDNER.

\* \* \*

Dix âmes qui jouissent des délices de la grâce tomberont plutôt dans le péché qu'une seule âme qui est dans l'affliction.

B. HENRI SUZO.

\* \* \*

Les saints et les poètes ont comparé la vie à bien des choses, ce n'est en réalité qu'un court pèlerinage au milieu des tombeaux. A mesure qu'on avance, ceux qui s'étaient mis en marche avec nous s'arrêtent et se couchent dans une de ces fosses ouvertes. Quelquefois, vieux et courbés par les fatigues du chemin, on arrive au but d'une longue carrière, mais on est seul.

MARIE-EDMÉE.

\* \* \*

Laissons tout à la Providence. Dieu sait mieux que nous ce qui nous convient.

SAINT FRANÇOIS DE SALES.

## RECITS BIBLIQUES. (1)

(Suite)

VIII

NOE

## LE DÉLUGE.

L'AN six-centième de Noé, le dix-septième jour du second mois, toutes les sources du grand abîme des eaux se rompirent et les flots débordèrent de toute part. En même temps les cataractes du ciel furent ouvertes, la pluie tomba sur terre durant quarante jours et quarante nuits sans aucune interruption ; la surface du sol se couvrit d'une nappe d'eau qui montait, montait toujours, engloutissant hommes et animaux. En vain les foules éperdues se rassemblaient-elles sur les lieux élevés pour échapper à l'ennemi qui les poursuivait : en un jour, en quelques heures, il les avait atteintes et submergées. Bientôt disparurent les arbres, les collines, les plus hautes montagnes même, noyées dans une mer sans fin qui dépassait de quinze coudées tous les sommets. La terre était ensevelie dans cet immense abîme comme au premier jour du monde, alors que Dieu se leva pour la tirer du sein des eaux. Les hommes, les animaux, les reptiles, les oiseaux gisaient pêle-mêle au fond de ce sépulcre, sur lequel planait le silence de la mort.

Cependant, portée par les eaux, l'arche flottait sur la surface de l'abîme. Après cent cinquante jours d'inondation, quand le déluge eut accompli son œuvre de bouleversement et de destruction, Dieu se souvint de Noé et de sa famille, ainsi que des animaux renfermés dans l'arche. Les sources de la

(1) Reproduction interdite, à moins d'une permission spéciale de l'auteur, le Rev. P. Berthe, rédemptoriste. On peut se procurer, au prix de 3 fr. *franco*, la collection des 25 Récits bibliques, en s'adressant au Rev. P. Directeur de *La Sainte Famille*, à ANTONY (Seine) France.

terre et les cataractes du ciel furent fermées, et la pluie cessa de tomber. Un vent violent se mit à souffler, ce qui amena une décroissance rapide des eaux.

Le vingt-septième jour du septième mois, l'arche se reposa sur les montagnes d'Arménie. Les eaux continuèrent à baisser jusqu'au dixième mois, au premier jour duquel les hauts sommets commencèrent à paraître. Noé laissa passer encore quarante jours; puis, voulant s'assurer de l'état de la terre, il ouvrit la fenêtre de l'arche, et lâcha un corbeau, qui ne revint plus. Volant çà et là sur les cimes abandonnées par les flots, les cadavres lui servirent de pâture. Quelque temps après, afin de voir si le sol était séché, Noé lâcha une colombe qui, n'ayant pu trouver une motte de terre pour se reposer, ni la moindre graine pour se nourrir, revint voler à la fenêtre de l'arche. Noé étendit la main et la fit rentrer. Il attendit encore sept autres jours et lâcha de nouveau la colombe. Cette fois elle revint à lui sur le soir, portant dans son bec un rameau d'olivier couvert de feuilles verdoyantes, d'où Noé conclut que les eaux avaient quitté la terre. Après sept nouveaux jours d'attente, envoyée de nouveau à la découverte, la colombe messagère ne revint plus.

L'an six cent un, au premier jour du mois, les eaux rentrèrent partout dans leur lit. Ayant ouvert le toit de l'arche, Noé jeta un regard autour de lui, et vit que la terre émergeait du sein de l'abîme. Le vingt-septième jour du second mois, les rayons du soleil l'avaient complètement desséchée. Alors la voix de Dieu se fit entendre à Noé: " Sors de l'arche, toi et ta femme, tes fils et les femmes de tes fils, et fais-en sortir les animaux, les oiseaux et les reptiles. Reprenez possession de la terre, afin d'y croître et d'y multiplier. "

Cette terre, autrefois si belle et si riante, n'était plus, hélas! qu'une terre dévastée. Partout des herbes mortes ou flétries, des arbustes couchés sur le sol, des arbres penchés ou déracinés; partout, au milieu des ruines et des décombres, des terrains ravinés attestant les convulsions de la nature

pendant ces longs jours d'inondation. Nulle trace de vie pour réjouir l'âme, nul oiseau pour égayer de ses chants ces mornes solitudes.

Quand Noé eut quitté l'arche et rendu la liberté aux animaux, son premier soin fut d'élever un autel au Seigneur pour lui témoigner sa reconnaissance. Il y offrit en holocauste des victimes choisies parmi les animaux et les oiseaux sortis de l'arche. L'odeur du sacrifice plut au Seigneur, qui promit de ne plus ensevelir le monde dans un cataclysme comme celui du déluge. " Désormais, dit-il, je ne répandrai plus la malédiction sur la terre à cause des péchés des hommes. Je me souviendrai que tous les sens de l'homme et que toutes les pensées de son cœur l'inclinent au mal dès son adolescence. Et c'est pourquoi les êtres vivants ne périront plus par un bouleversement de la nature, comme cela vient d'arriver, mais désormais, tant que la terre durera, les saisons suivront leurs cours ; les semailles et les moissons, le froid et le chaud, l'hiver et l'été, la nuit et le jour, se succéderont dans un ordre régulier. "

Dieu donna ensuite à Noé, comme il l'avait donnée à Adam, la royauté sur tous les êtres de la création. " Croissez et multipliez-vous, lui dit-il, à lui et à ses enfants, et remplissez le monde. Que les oiseaux du ciel et les bêtes de la terre tremblent devant vous. Usez pour votre nourriture de tout ce qui vit et se meut ici-bas comme de toutes les productions du sol. Je n'excepte que la chair mêlée avec le sang, dont il vous est défendu de manger. " Dieu voulait par cette défense, apprendre à l'homme à respecter au moins le sang de son semblable. " Quiconque aura versé le sang de l'homme, image de la Divinité, ajouta-t-il, sera puni par l'effusion de son propre sang. " Les violences et les meurtres qui avaient déshonoré l'humanité avant le déluge ne légitimaient que trop cette loi et cette sanction.

Enfin Dieu déclara solennellement que le pacte d'alliance fait avec Noé et ses fils s'étendrait à leur race et à tous les

êtres vivants sortis de l'arche, et que, désormais, il n'y aurait plus de déluge pour exterminer tous les habitants de la terre. " Voici le signe de l'alliance, que je contracte avec vous et les générations qui vous suivront, ajouta-t il : quand j'aurai couvert le ciel de nuages, mon arc apparaîtra dans les airs et me rappellera ma promesse de ne plus noyer le monde dans les eaux d'un déluge. "

Telle fut, au sortir de l'arche, la promesse faite par Dieu à Noé, le second père de la famille humaine. Une seconde fois le père du péché et de la mort, Satan, dut avouer sa défaite : il avait entraîné l'homme dans le borbier du vice et forcé Dieu pour ainsi dire à ensevelir dans un abîme des fils qui lui faisaient honte ; il croyait en avoir fini avec la race d'Adam, mais il avait compté sans le juste Noé, comme au paradis il avait compté sans le Rédempteur.

RÉV. P. BERTHE.

(A continuer.)

---

### SAINTE CATHERINE DE SIENNE

(Patronne des Adorateurs du Précieux Sang.)

" Dans le sang  
vous trouverez le feu "

SAINTE CATHERINE DE SIENNE.

(Suite)

**G**RÉGOIRE XI mourut le 27 mars 1378, après quatorze mois de séjour en Italie. Huit jours auparavant, il avait dicté une bulle pour faciliter l'élection de son successeur.

Pilote attentif, il sentait venir le plus redoutable orage qui eut encore assailli la barque de Pierre et une immense angoisse remplissait son cœur.

En vertu de l'autorité et de la plénitude du pouvoir apos-

tolique, de son lit de mort il ordonna aux cardinaux présents à sa cour de se réunir sur le champ, sans convoquer ou attendre leurs collègues éloignés. Le conclave pouvait se tenir à Rome ou en dehors de Rome, en n'importe quel lieu, Grégoire demandait que l'élection fut aussi prompte que possible, il la déclarait valable au-dessous de la majorité traditionnelle du deux tiers des voix. Le pape—quel qu'il fut—que les Pères du Conclave auraient élu serait reconnu par le monde entier comme pontife légitime. Grégoire suppliait ses cardinaux de choisir le plus digne.

Le conclave s'ouvrit au lendemain des funérailles du pape.

Comme le Sacré-Collège se réunissait, un orage terrible éclata et hientôt, à travers les roulements du tonnerre, on entendit les clameurs du peuple, qui se pressait autour du Vatican, demandant avec des menaces et des cris furieux un pape Romain. Un chef de quartier pénétra jusqu'à la chapelle du conclave et dit aux cardinaux :

“ Je suis député par tout le peuple et je vous notifie en son nom qu'il ne veut qu'un Romain pour pape. Plaise à Dieu que vous nous donniez un Romain, sans quoi, certainement, vous sentirez autre chose que nos paroles. ”

Quand l'envoyé du peuple se fut retiré, le cardinal de Limoges dit à ses collègues :

“ L'élection d'un Romain n'est pas possible, car elle serait à juste titre regardée comme faite sous l'empire de la crainte. D'ailleurs, si nous consentions à choisir un Romain, il serait évidemment pris ou dans le Collège ou hors du Collège : dans le Collège nous n'avons que deux Romains, dont l'un, le cardinal Saint-Pierre est infirme et décrépité, et l'autre, le cardinal des Urtins est trop jeune et trop inexpérimenté ; hors du Collège, je ne vois aucun Romain apte au Souverain Pontificat. ”

A la suite de ces considérations, un cardinal français proposa de porter les suffrages sur un Italien et désigna Barthélemi Prignano, archevêque de Bari.

Un premier scrutin fut favorable à Prignano.

Il était environ minuit, le peuple criait toujours, se battait contre les gardes du conclave, entassait des matières incendiaires autour du Vatican et sonnait le tocsin dans tous les campaniles.

Le second tour de scrutin donna à l'archevêque de Bari l'unanimité des suffrages.

" Urbain VI élu, dit Darras, les cardinaux tinrent conseil sur le point de savoir s'il convenait d'informer le peuple du choix qu'on venait de faire, et la décision fut négative. Cette circonstance fait voir, mieux que tous les raisonnements, que la promotion de l'archevêque de Bari au Souverain Pontificat fut exempte de toute pression, puisque les cardinaux décidèrent de tenir cette promotion secrète, précisément parce qu'ils avaient conscience de l'avoir faite en toute liberté et de s'être exposés par là aux fureurs du peuple. Ils firent aussitôt prévenir secrètement le nouvel élu, l'appelant en leur présence avant de sortir du conclave, pour qu'il donnât son assentiment au choix qui venait d'être fait de sa personne. "

" Celui-ci fit aussitôt porter en lieu sûr ses livres et d'autres objets dont il craignait d'être dépouillé par la sédition qui allait se produire dès que son élection serait connue. En effet, la sédition éclata.

" Les cardinaux commirent la faute de recourir à l'expédient d'une incroyable supercherie pour calmer le trouble. Ils firent dire parmi le peuple que le nouveau Pape était le cardinal de Saint-Pierre. Aussitôt les amis de ce dernier se précipitèrent vers le palais du conclave, portèrent en tumulte le vieillard dans la chapelle et le placèrent sur l'autel, malgré sa résistance et ses protestations qu'il n'était pas le Pape et que c'était l'archevêque de Bari qui avait réuni les suffrages des cardinaux. . . Le peuple, voyant qu'on s'était joué de lui, entourra le palais en armes, poussant des vociférations terribles.

" Alors les quatre cardinaux de Limoges, de Poitiers, de Viviers et d'Auvergne défoncèrent le parquet de la salle du conclave et tentèrent de s'évader par les sous-sols du palais.

Surpris dans leur fuite par la multitude furieuse, ils furent brutalement ramenés dans la salle où se trouvaient encore leurs collègues, et le peuple réclamait avec menaces la nomination d'un Romain, c'est-à-dire au point où en étaient les choses, la création d'un anti-pape. Les cardinaux, bien qu'en péril de mort, eurent le courage de ne pas céder à la pression, et montrèrent une fois de plus la légitimité de l'élection d'Urbain VI, en la ratifiant publiquement. A cet effet, ils firent appeler Agapit Colonna, Cadon de Saint-Eustache, le chancelier de Rome, et l'abbé du Mont-Cassin, et, devant eux, ils déclarèrent que l'archevêque de Bari était élu, que le peuple pouvait les mettre à mort, mais, pour cette fois, n'aurait pas un Pape d'origine romaine. Les séditionnels ne se tenaient point pour battus, ils fouillaient le palais, cherchant Urbain VI, les uns pour le faire mourir, le plus grand nombre pour le forcer à abdiquer ; mais il avait été si bien caché par l'évêque de Tuderte, qu'il put se soustraire à leur fureur. Pendant que plusieurs personnes influentes, notamment Agapit Colonna, Cadon de Saint-Eustache et l'abbé du Mont-Cassin s'employaient activement à calmer la sédition, les cardinaux parvinrent à se réfugier, les uns dans leurs demeures, les autres dans le Mole d'Adrien, et d'autres dans les châteaux-forts du voisinage. Le lendemain, 9 avril 1378, le calme s'étant fait, on procéda solennellement à l'intronisation du nouveau Pape dans la paix la plus profonde. Les cérémonies du couronnement eurent lieu le jour de Pâques, au milieu de la joie de tous. Dans les lettres encycliques relatives à son avènement, Urbain VI pouvait dire à bon droit qu'il avait été fait successeur de saint Pierre, par un accord unanime des cardinaux, bien rare en pareil cas."

LAURE CONAN.

(A continuer.)

### ACTIONS DE GRACES

On nous demande d'inscrire, dans notre revue, ce qui suit :

" Il y a quelques jours un épouvantable incendie se déclarait à quelques pas de la maison et la mettait dans un danger imminent. J'invoquai le Sang du cœur de Jésus et la bonne sainte Anne et je fus exaucée. Merci, mille fois merci, au Sang Rédempteur ! "

\* \* \*

" Reconnaissance au Sang de Jésus pour la guérison d'une maladie dont je souffrais beaucoup et qui me donnait de graves inquiétudes. "

\* \* \*

" Après avoir promis de faire inscrire telle grâce dans LA VOIX DU PRÉCIEUX SANG si elle m'était obtenue, je viens avec plaisir remplir mon engagement. Actions de grâces au Précieux Sang et à sainte Anne ! "

\* \* \*

" Mon petit garçon, âgé de deux ans, ne pouvait marcher, ni même se tenir sur ses jambes. Après une neuvaine faite avec votre communauté, jointe à la promesse de faire insérer cette grâce dans LA VOIX DU PRÉCIEUX SANG, j'ai eu le bonheur de l'obtenir. Louange, amour et reconnaissance au Sang de notre Sauveur ! "

\* \* \*

" J'étais en proie, depuis cinq ans, à une douleur bien intime : je désespérais même d'en être délivrée, quand, soudain, cette faveur me fut accordée après une neuvaine faite au Précieux Sang. Veuillez publier ce fait dans vos annales. "

\* \* \*

" Faveur obtenue sur promesse de la faire insérer dans LA VOIX DU PRÉCIEUX SANG. Le retour d'un jeune homme parti pour des pays étrangers, malgré sa famille. Il est revenu dans de bonnes dispositions, et dès les premiers jours qui suivirent son retour, il a trouvé un emploi convenable, ce qui lui manquait auparavant.

“ Je souffrais depuis 15 ans d'une maladie réputée grave par les médecins. J'en étais réduite à ne plus prendre qu'un peu de lait pour nourriture. Me voyant à cette extrémité, je vous en écrivis un mot, demandant des prières, non pour ma guérison—je ne l'espérais plus—mais pour obtenir la résignation dans mes maux. Votre prière à St Expédit me tomba alors sous la main : je me mis à invoquer le Sang Rédempteur et le saint “ de la dernière heure, ” et me voilà parfaitement guérie. Mes parents et amis n'osaient croire que je passasse l'hiver avec eux, et maintenant je puis travailler et prendre toutes sortes d'aliments. Je ne saurais trop vous dire ma gratitude envers le prix de notre salut. ”

Nous nous rendons aux désirs de cette favorisée du Sang de Jésus, en rapportant, ici, que la grâce sus-mentionnée a été obtenue en faveur d'une personne de Windsor-Mills.

\* \*

“ Vive le Précieux Sang ! nous écrit-on. Je voudrais faire savoir à tous que je dois ma guérison au Sang de Jésus, et cela après avoir fait une neuvaine en son honneur. ”

\* \*

“ L'hiver dernier, j'eus une maladie si grave que je crus en mourir. Mais le Sang divin me guérit complètement pendant une neuvaine que je faisais pour obtenir cette grâce. Depuis, je suis très bien. Reconnaissance lui soit rendue. ”

\* \*

“ Depuis longtemps, nous étions dans une grande gêne financière : Or, le 14 septembre dernier, je me rendis à l'église avec mon mari, tout désolé. Moi, je communiai avec l'âme pleine d'espérance et de courage. La journée ne peut se passer, lui dis-je, sans que nous ayons quelque faveur signalée du Sang divin : le soir même, nous recevions l'offre d'une promesse de vente pour la somme demandée. Nous sommes maintenant dans une très bonne position. Nous attribuons cet heureux événement aux prières faites au Sang de Jésus.

“ Ainsi, veuillez, sans me nommer, inclure cette grâce dans LA VOIX DU PRÉCIEUX SANG. ”

“ Une personne, menacée de perdre la vue, a été guérie après avoir fait une neuvaine au Sang Rédempteur. ”

\* \* \*

“ Une personne, atteinte des fièvres typhoïdes et réduite à la dernière extrémité, ayant déjà tous les symptômes de la mort, a recouvré la santé en portant sur elle la médaille du Précieux Sang. Elle est actuellement en pleine convalescence. ”

\* \* \*

“ Je vous écrivais vers le milieu d'août, vous demandant une intention particulière, pour l'obtention d'une grâce ardemment désirée. Gloire en soit maintenant rendue au très Précieux Sang de Jésus ! j'ai obtenu plus que je n'osais espérer. ”

\* \* \*

“ J'ai promis de remercier publiquement le Sang de Jésus par LA VOIX DU PRÉCIEUX SANG, pour la faveur d'un emploi accordé à un jeune homme à la suite de neuvaines faites au monastère de St-Hyacinthe. ”

Je compte sur votre bonté pour publier, dans les pages de votre journal, l'expression des sentiments de reconnaissance et d'amour que je dois à Jésus crucifié et à sa sainte Mère pour s'être rendus à nos désirs d'une manière aussi providentielle. ”

\* \* \*

“ Un cousin, d'un âge assez avancé s'était fracturé la jambe en revenant d'un long voyage. Désespéré de son état, il ne savait plus à qui recourir. Comment parler de la prière à une âme qui a abandonné Dieu et les saintes pratiques de la religion ? Un jour, cependant, je me hasardai de lui demander s'il ne voulait pas s'adresser au Précieux Sang pour obtenir sa guérison. Par déférence, il y consentit, et le quatrième jour de la neuvaine notre pauvre infirme marchait, lui qui ne pouvait se lever auparavant. Mille hommages au Sang Précieux. ”

\* \* \*

“ Autres faveurs obtenues, après avoir imploré le secours du Sang adorable. ”

\* \* \*

Quelques personnes s'adressent à LA VOIX DU PRÉCIEUX SANG pour remercier saint Antoine, de faveurs reçues.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

PROFESSION RELIGIEUSE.—Le 24 novembre dernier, une imposante cérémonie avait lieu dans l'église du monastère. Notre vénérable Evêque diocésain donnait l'habit de l'Institut à Melle MARIE-ANNE HAMELIN, dite Sr IMELDA DU SAINT SACREMENT, et recevait les vœux de Madame MARIE-SALOMÉE D'ODET D'ORSONNENS, en religion Sr ST JEAN DE LA CROIX; Melle ELIZA LABRANCHE, dite Sr THÉRESE DE MARIE, et de Melle ALBINA VÉZINA, dite Sr AIMÉE DU SACRÉ-CŒUR. Une sœur tourière, Melle AMANDA JOLICŒUR, dite Sr STE CLAIRE eut aussi le bonheur de prononcer les saints vœux de la religion.

Le sermon de circonstance fut prononcé par le Très Révérend Père DUCHARME, Provincial des cleres de St-Viateur.

Parmi la nombreuse assistance, nous remarquons au chœur, outre le T. Rév. Père Prédicateur et M. le chapelain du Précieux Sang, Monsieur le chanoine Ouellette, du Séminaire, les Révérends Nap. Leclerc, curé de Woonsocket, Jos. L. Guertin, Léon Pratte, Ls F. Proulx, prêtres du Séminaire; J. A. Vézina, chapelain des Frères Maristes, d'Iberville, A. L. LeBrice de Kéroack, de St-Valérien, A. M. Daoust, de l'Evêché, &c.

\* \* \*

QUARANTE-HEURES. — Les Quarante-Heures s'ouvriront, dans notre église, le 1er janvier, à l'issue de la messe de 6½ h., et se termineront le 3, à la même heure. Nous espérons que Notre Seigneur recevra beaucoup de VISITES DU JOUR DE L'AN durant ces jours: ses mains et son cœur seront remplis de bénédictions et de PRÉSENTS.

\* \* \*

UNE GRAND'MESSE POUR NOS ABONNÉS.

Le 4 janvier, une grand'messe sera chantée, au monastère du Précieux Sang, de Saint-Hyacinthe, pour tous les abonnés à LA VOIX DU PRÉCIEUX SANG qui auront eu la bienveillance d'acquitter, avant cette date, le montant de leur abonnement. La communion des religieuses se fera aux intentions spéciales de ces généreux abonnés et pour leur obtenir toutes les grâces spirituelles et temporelles dont ils auront besoin en 1896.

Nous remercions d'avance ces dévoués amis de notre œuvre: ils nous rendront un véritable service, que nos cœurs sauront reconnaître par la prière, et Dieu par ses bienfaits.

Pour la gloire du Précieux Sang.

Une abondante moisson spirituelle offerte aux abonnés et aux zélateurs de " La Voix du Précieux Sang ".

1. Toute personne qui envoie le montant de son abonnement ou de son réabonnement [\$1.00 par année] à " La Voix du Précieux Sang "—édition française ou anglaise—ou qui, ne pouvant s'abonner elle-même, nous envoie le nom et l'adresse d'un nouvel abonné, avec le montant de son abonnement, a droit, pendant un an, aux avantages suivants :

Une intention générale dans toutes les prières et pénitences de la communauté ; une part spéciale dans 600 messes entendues, 500 communions, 20,000 chemins de la croix, autant de chapelets, 500 heures réparatrices de minuit. De plus, nous recommanderons aux prières, à la réunion mensuelle des membres de l'archiconfrérie du Précieux Sang, et dans le journal ceux des parents de nos abonnés et zélateurs qui mourraient pendant l'année. Ces mêmes défunts participeront aussi au service que nous faisons chanter, le 3 novembre, pour nos bienfaiteurs trépassés.

2. Si l'on désirait associer une personne défunte à tous les avantages sus-énumérés, on n'aurait qu'à expédier un second abonnement,—c'est-à-dire le nom, etc., d'un nouvel abonné—ou à offrir à Dieu, en faveur de la personne décédée, les avantages auxquels on a droit par son propre abonnement ou son réabonnement.

3. Un pieux souvenir sera envoyé à chaque nouvel abonné, ainsi qu'à chaque zéléteur.

Que la bénédiction du Très Précieux Sang de Jésus crucifié repose sur tous ceux qui nous sont dévoués ; qu'elle protège leur famille, leurs entreprises, et les préserve de tout malheur de l'âme et du corps.

*N. B.*—Tous les envois et demandes doivent être adressés comme suit : " LA VOIX DU PRÉCIEUX SANG ", ST-HYACINTHE, P. Q. (Canada).

L'abonnement à cette revue mensuelle est toujours daté du jour où l'on s'abonne.

Les Sœurs du Précieux Sang, de St-Hyacinthe, prient tous et chacun de leurs abonnés et de leurs amis de vouloir bien leur aider à propager le culte du Précieux-Sang, en expédiant à "*La Voix du Précieux Sang*", (édition française ou anglaise), St-Hyacinthe, Que., Canada, les adresses des amis et connaissances qui pourraient recevoir cette publication.

Aux personnes qui se feraient zélatrices de cette œuvre, en envoyant les noms d'au-moins 5 abonnés, y compris le montant de leur abonnement (\$1.00 par an), nous expédierons une prime en récompense de leur charité.